

KRIEGSHEIM



BULLETIN MUNICIPAL

2024





Vie communale

Environnement

Infos pratiques

Rétrospective

Vie scolaire

Vie paroissiale

Vie associative

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi - Mardi
Judi - Vendredi
de 13 h à 16 h

Nos coordonnées
Mairie de KRIEGSHEIM
8 Grand'rue
67170 KRIEGSHEIM
Mail: info@kriegsheim.fr
Tél. 03 88 68 33 85

Le mot du Maire	1
Le budget de la commune / Taxe foncière et informations pratiques pour les propriétaires	2 - 3
Agrandissement du columbarium / Remplacement de poteaux d'incendie / Travaux de voirie et de sécurité routière / Travaux en régie	4
Journée citoyenne Auberge de la Ferme	5
Fleurissement et accueil des nouveaux arrivants Au Panier de la Ferme	6 - 7
CAH	8
État civil	9
Nettoyage de printemps / Les biodéchets	10
Numéros d'urgence / Recensement / Permanences de la Mairie / Cartes d'identité et passeports / Tarifs des salles	11
Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) / Aides pour l'installation de panneaux solaires	12
Se déplacer en toute sécurité dans l'espace public / Feux de déchets / Nuisances sonores	13
Le mot du Député / Les démarches en matière d'urbanisme	14
La Collectivité Européenne d'Alsace	15
Rétrospective 2024	16-19
Rentrée 2024	20
Périscolaire	21
Vie paroissiale	22 - 23
La Chorale Sainte Cécile Vert d'Esprit	24
ACOKR	25
Le Basket	26
Le Badminton	27
Les Sapeurs-Pompiers	28
Association Burkina Brunne	29
Horizons jeunes	30
Amicale des donneurs de sang Ferme Baehl, Stoffel Toiture	31
Immobilière de la Zorn, Électricité Rémond, Garage M.C. Autos, D'sign Toiture	32
Calendrier des manifestations	33



Chères Kriegsheimoisés, chers Kriegsheimois

La France, pays de liberté et des droits de l'homme, a su, à travers les jeux olympiques de Paris, porter et transmettre des valeurs de fraternité, de respect et de tolérance. Par les manifestations organisées, ces valeurs communes ont été partagées sur nos territoires et au niveau local. Illustrée sur la couverture de ce magazine, l'implication remarquable des enfants de l'école « Les Vergers », a contribué à mettre en lumière l'importance du bien vivre ensemble. Un grand merci à eux, au personnel enseignant et à l'équipe du périscolaire pour leur enthousiasme et leur investissement tout au long de l'année.

Puisse l'euphorie des jeux olympiques et ce message de fraternité entre les peuples inspirer et insuffler ce sentiment, cette force aux dirigeants des pays en guerre pour revenir à la raison.

Cette année, les commémorations du 80^{ème} anniversaire de la libération qui ont honoré la mémoire de ces hommes et femmes venus du monde entier, pour nous libérer, nous rappelle également que le mot guerre n'a pas disparu et que la paix est précieuse et reste fragile.

Mais 2024 a aussi été une année électorale ; après les élections européennes, les législatives ont reconduit notre député Vincent THIÉBAUT à l'Assemblée nationale pour continuer à défendre nos intérêts.

Merci pour votre forte mobilisation, et tout particulièrement à notre jeunesse qui a mesuré l'enjeu de ces scrutins.

Au moment où je rédige ces quelques lignes, les nouvelles ne sont pas rassurantes. Nous nous retrouvons à la case départ, sans gouvernement, comme il y a trois mois. Les médias ne nous épargnent pas (séisme politique, situation de blocage, crise politique majeure, faillite collective...) Où est passée la notion d'intérêt général ? Quelles seront les conséquences de cette instabilité ? Le monde économique a besoin de clarté et nous ne pouvons qu'espérer que nos parlementaires, à qui nous avons donné notre confiance, s'accordent sur des compromis pour retrouver une France forte dans une Europe unie.

Dans ce contexte compliqué, alors que les institutions politiques sont à l'arrêt, les services publics de proximité continuent de fonctionner. Nous œuvrons constamment pour améliorer votre cadre de vie. Je pense notamment aux travaux de voirie, à l'amélioration de la sécurité routière (radars pédagogiques, silhouettes...) au fleurissement et au patrimoine communal, etc... Ainsi, le rôle des communes est essentiel. Nous restons à votre écoute pour répondre au mieux à vos attentes.

Lors de la séance du 12 avril 2024, le conseil municipal a approuvé l'extension du columbarium par la mise en place d'un nouveau module composé de 12 cases. L'agrandissement de ce lieu propice au repos et au recueillement répond aux demandes croissantes des familles.

Comme évoqué dans le précédent bulletin municipal, le chantier de la toiture de l'église et de la sacristie a bénéficié d'une subvention de la CEA et de la Région Grand Est. Ces aides financières représentent 40 % du coût de la rénovation. Elles sont primordiales pour l'entretien de notre patrimoine ; souvent l'échéance de restauration

est repoussée, et les arbitrages s'orientent vers le maintien et le choix des services essentiels rendus aux concitoyens.

Par ailleurs, afin de répondre aux obligations réglementaires, nous avons missionné le SDEA, compétent pour l'eau et l'assainissement de notre commune, pour mener une campagne de contrôle débits/pressions sur la totalité des poteaux d'incendie. En effet, cinq ne répondaient plus aux performances exigées par le Service d'Incendie et de Secours et ont été remplacés par des équipements normalisés.

En début d'année, dans le cadre des travaux réalisés en régie, notre agent Pierre, s'est chargé de la rénovation de la salle de réunion du sous-sol de la mairie. Les travaux de restauration se poursuivent et, pour optimiser l'utilisation des espaces, une cloison avec des portes a été installée sous l'escalier par une entreprise pour un rangement optimal et esthétique.

La cuisine est l'un des derniers maillons de la chaîne, concernant la rénovation de la mairie. Pour répondre aux exigences sanitaires et de sécurité, l'aménagement et les équipements sont à revoir et nous attendons les propositions de cuisinistes.

D'autre part, en matière d'économie d'énergie, les lampadaires au sodium, énergivores de la rue du Général de Gaulle et de la Grand rue seront remplacés très prochainement par du LED par les services de la CAH qui est compétente pour l'éclairage public et la voirie. Plusieurs avaloirs ont été rehaussés, des nids de poules repris, des potelets et des éléments de sécurité adaptés remis en place, et la liste n'est pas exhaustive. Je tiens à souligner la réactivité et le suivi des travaux de la nouvelle organisation du service voirie de la CAH et à remercier les riverains et les personnes qui ont subi les désagréments et la gêne occasionnés par ces travaux, pour leur patience et leur compréhension.

En outre, avec la hausse vertigineuse du prix de l'énergie, nous avons renégocié le contrat gaz du hall sportif. L'offre d'un autre fournisseur, avec une réduction de 50 % pour la même prestation, a été retenue par le SIVU de Kriegsheim-Rottelsheim. Le changement de cuve et d'autres déconvenues imprévues ont été solutionnés ; aujourd'hui, nous ne pouvons qu'apprécier l'économie financière réalisée.

En cette fin d'année, je tiens à remercier chaleureusement nos associations et tous les bénévoles pour leur disponibilité, leur implication et leur travail. Votre engagement est essentiel et à travers vos actions, vos manifestations, vous nous offrez des moments de détente, de partage et de convivialité qui enrichissent la vitalité de notre village.

Dans quelques jours, nous fêterons Noël, un moment de retrouvailles et de joie pour tous. Que ces instants privilégiés avec vos proches vous apportent la chaleur et l'enthousiasme nécessaires pour aborder la nouvelle année avec confiance et sérénité.

À l'aube de cette nouvelle année, l'équipe municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter un Joyeux Noël et vous présentent leurs Meilleurs Vœux de santé, de bonheur, de réussite et d'optimisme pour 2025.

Scheeni Winochte ün e Glecklich's Neuis Jahr !

Votre Maire, André BURG



LE BUDGET DE LA COMMUNE

La dotation globale de fonctionnement (DGF), qui constitue le principal concours financier versé par l'État aux communes, a subi une réduction significative au fil des années. Bien que l'enveloppe de cette année soit restée relativement stable par rapport à celle de l'année dernière, la baisse cumulée au fil du temps a impacté la capacité budgétaire de la commune.

Pour faire face à ces défis, la commune s'est fixée des priorités tout en maintenant son engagement à offrir **un niveau constant de service public** et à poursuivre **un niveau d'investissement modéré** dans des projets structurants pour la commune. Les axes majeurs du projet de budget 2024 s'articulent autour des points suivants :

1. Optimisation des dépenses de fonctionnement :

- La commune a poursuivi les efforts entamés ces dernières années en matière de gestion des charges générales (énergie, fournitures, services) ainsi que d'autres charges de fonctionnement. La recherche d'économies passe notamment par la mise en concurrence systématique des fournisseurs et par le recours à des approches nouvelles pour optimiser les coûts.

2. Maintien des dépenses de fonctionnement :

- Bien que la réduction des dépenses soit un objectif crucial, le maintien des dépenses de fonctionnement au niveau de 2024 reste essentiel pour ne pas compromettre la qualité des services rendus aux administrés.

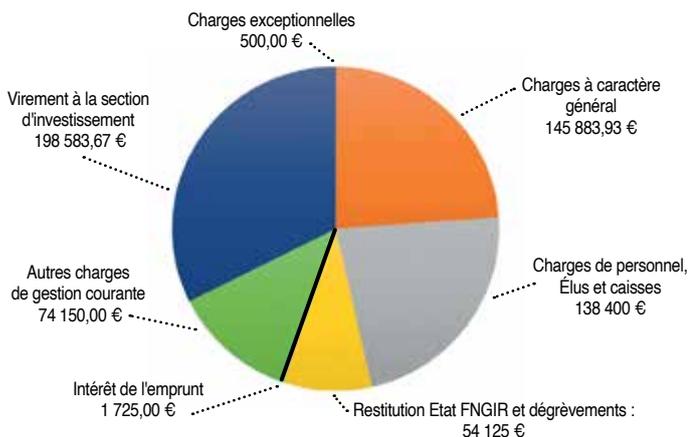
3. Préservation de la capacité d'autofinancement :

- La commune met tout en œuvre pour préserver sa capacité d'autofinancement, une composante clé pour la réalisation de projets (infrastructures, aménagements) et pour investir dans des projets de proximité, tout en limitant le recours à l'emprunt.

Ces orientations budgétaires pour 2024 reflètent une approche prudente dans un contexte politique compliqué et de **hausse de charges fixes**. L'objectif est de garantir une gestion rigoureuse des finances communales tout en continuant à investir dans des projets qui répondent aux besoins de la population.

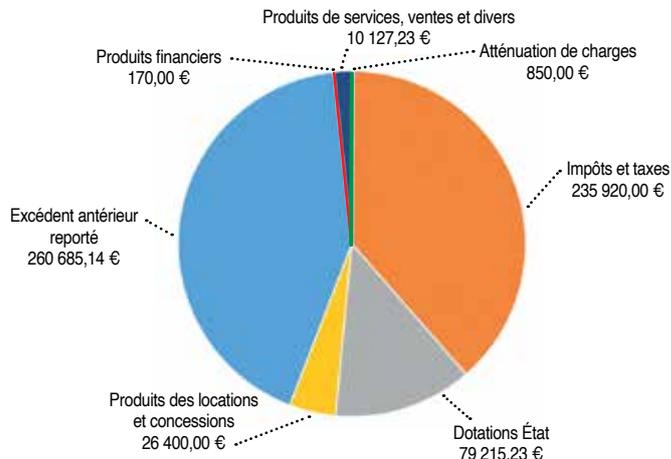
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024

Charges exceptionnelles	500,00 €
Charges à caractère général	145 883,93 €
Charges de personnel, Élus et caisses	138 400,00 €
Restitution Etat FNGIR et dégrèvements	54 125 €
Intérêts de l'emprunt	1 725 €
Autres charges de gestion courante	74 150 €
Virement section d'investissement	198 583,67 €
TOTAL	613 367,60 €



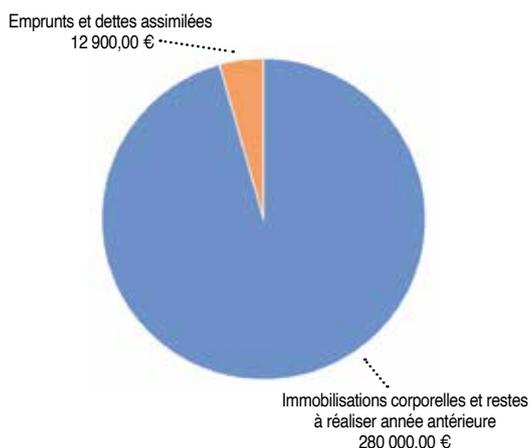
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024

Atténuation de charges	850,00 €
Impôts et taxes	235 920,00 €
Dotations État	79 215,23 €
Produits des locations et concessions	26 400,00 €
Excédent antérieur reporté	260 685,14 €
Produits financiers	170,00 €
Produits de services, ventes et divers	10 127,23 €
TOTAL	613 367,60 €



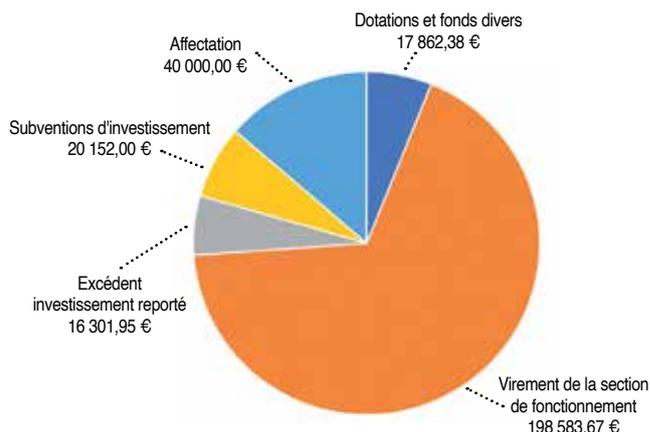
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

Immobilisations corporelles et restes à réaliser année antérieure	280 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées	12 900,00 €
Déficit reporté	0,00 €
TOTAL	292 900,00 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024

Dotations et fonds divers	17 862,38 €
Virement de la section de fonctionnement	198 583,67 €
Excédent investissement reporté	16 301,95 €
Subventions d'investissement	20 152,00 €
Affectation	40 000,00 €
TOTAL	292 900,00 €



PRODUIT FISCAL ATTENDU EN 2024

Les bases fiscales, sur lesquelles sont calculées les taxes locales, correspondent à la valeur locative cadastrale annuelle d'un bien immobilier. Ces bases évoluent chaque année et sont déterminées par les services fiscaux, indépendamment des communes. Les communes ne peuvent donc pas influencer directement ces bases, mais elles ont la possibilité de modifier les taux d'imposition, qui relèvent des décisions du conseil municipal.

Les ressources des communes restent incertaines en raison de plusieurs facteurs :

- **Compensations partielles de l'État** : Certaines réformes fiscales récentes ont engendré des baisses des recettes communales et intercommunales, compensées seulement partiellement par l'État.
- **Réformes à venir** : La dérive des comptes publics, dont les communes ne sont en aucun cas responsables, engendre des réformes qui pourraient réduire à nouveau les participations financières accordées aux communes.

Malgré le transfert aux communes de la **taxe foncière sur les propriétés bâties**, autrefois perçue par les départements, les recettes globales des communes n'ont toujours pas été entièrement rétablies.

Depuis la réforme de la fiscalité locale en 2020, le taux de la taxe d'habitation a été figé à sa valeur de 2019, à l'exception de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

À partir de 2024, les collectivités ont la possibilité de moduler à nouveau les taux de la taxe d'habitation **sur les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à une habitation principale**.

Lors de la préparation du budget 2024, le conseil municipal a pris les décisions suivantes concernant les taxes locales :

- Augmentation de 2 % du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.
- Maintien du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties au niveau de 2023.

Cette légère hausse des taux vise à compenser les baisses de certaines recettes tout en maintenant une capacité d'autofinancement suffisante pour continuer à investir dans les projets communaux.

	Taux votés en % en 2023	Taux votés en % en 2024	PRODUIT
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	7,71 %	7,86 %	574 €
Taxe foncière (bâti)	21,96 %	22,40 %	169 882 €
Taxe foncière (non bâti)	38,34 %	38,34 %	17 866 €
Atténuations de produits 34 510 €. Cette somme est déduite des impôts locaux perçus pour être reversé à l'Etat (FNGIR).			

Taxe foncière et informations pratiques pour les propriétaires

Taxe foncière nouvelle formule

Vous êtes mensualisés ou vous venez d'honorer le paiement des taxes foncières pour l'année 2024. C'est l'occasion de faire un point sur cette contribution.

La taxe foncière est un impôt local qui concerne uniquement les propriétaires de biens immobiliers. Elle concerne divers types de biens, tels que les locaux d'habitation, les locaux professionnels, les parkings, les terrains, et même les bateaux amarrés et aménagés. Elle finance les structures et services de la commune, de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, la GEMAPI et la Chambre d'agriculture. Depuis 2021, elle ne finance plus les départements ni les régions.

Comment se calcule la taxe foncière ? A-t-elle augmenté ?

La taxe foncière de chaque structure est calculée sur la base de la "valeur locative cadastrale du bien", qui représente son loyer annuel théorique en 1970. **Elle est déterminée par l'administration fiscale** et dépend de la surface de votre bien, y compris les éléments secondaires comme les garages, les jardins, etc.

On détermine une "surface pondérée", multipliée par un "loyer théorique" pour obtenir la "valeur locative cadastrale du bien". Ensuite, **chaque collectivité applique un taux**

de taxe foncière sur cette valeur locative cadastrale afin de déterminer la taxe. Toutes les taxes foncières de chaque institution sont additionnées sur la même feuille d'impôt.

Ce qu'il faut savoir :

- **Surface pondérée** : La surface brute du logement à laquelle sont ajoutés des m² supplémentaires en fonction des coefficients d'entretien, de la situation, ainsi que des éléments de confort (eau courante, gaz, électricité, etc.).
- **Tarif au m² d'évaluation du local de référence** : Cette valeur n'a rien à voir avec le marché locatif actuel, c'est une valeur de référence déterminée en 1970 et en comparaison d'un ou plusieurs biens similaires situés dans la même commune.

Valeur locative cadastrale à prendre en compte :

Chaque année, **l'État revalorise la valeur locative cadastrale par un taux national** (en 2024 : 3,9 % pour la base de la taxe foncière sur les propriétés bâties).

Taux d'imposition :

Chaque collectivité ou service (Commune, Communauté d'Agglomération de Haguenau, la GEMAPI et la Chambre d'agriculture) appliquent un taux de taxe à la valeur locative cadastrale pour déterminer sa taxe foncière. La feuille d'impôts additionne toutes ces taxes foncières et détermine le montant total de l'impôt à payer, après avoir ajouté les frais de gestion.

Agrandissement du columbarium avec rajout d'un module de 12 cases



Remplacement de poteaux d'incendie



Poteaux d'incendie supprimés



Ces nouveaux poteaux d'incendie normalisés DN 100 mm à 3 sorties remplacent les PI supprimés

Travaux de voirie et de sécurité routière



Poteau d'incendie déplacé pour le nouvel emplacement



Mises à niveau de divers avaloirs d'eaux pluviales, reprise de pavage et d'enrobés et sécurisation des passages piétons par la suppression d'un espace vert et par la consolidation des potelets, et mise en place de silhouettes réfléchissantes etc...



Travaux en régie

Salle du sous-sol de la mairie entièrement renouvelée par notre agent Pierre ZELL.



JOURNÉE CITOYENNE

3^{ème} édition déjà de la journée citoyenne !

C'est par une fraîche journée le 20 avril qu'une quarantaine de villageois se sont retrouvés au hall pour se répartir dans les différents ateliers de travail.

- Taille des haies autour de l'école
- Nettoyage des parkings aux abords du hall sportif
- Désherbage autour de l'école, la mairie, l'église, le cimetière.
- Entretien de l'aire de repos à l'entrée du village

Les enfants, les femmes, les hommes motivés et actifs munis d'outils ont occupé les espaces pour les rendre impeccables. Attirés par l'effervescence dans le quartier, quelques villageois ont rejoint spontanément les groupes de travail. Les équipes ont été réconfortées par une boisson chaude dans la matinée. C'est dans une ambiance très conviviale que toutes les personnes présentes ont partagé un barbecue à la salle de la mairie.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre participation à cette journée citoyenne.



NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'emménager dans la commune ?
Inscrivez-vous en Mairie ! pour faciliter votre arrivée, vous informer, vous orienter et vous accompagner dans vos démarches (inscription sur les listes électorales, inscription de vos enfants à l'école, etc...) et vous faire découvrir notre village, ses activités et animations

Auberge de la Ferme Em Vogel's Hoft



Ouvert les week-ends et jours fériés, uniquement le soir

11, Grand' rue (près de l'église), 67170 Kriegsheim

Tél. : 03 88 51 03 02

Fleurissement et accueil des nouveaux arrivants

LE PALMARÈS 2024

CATÉGORIE **Maisons avec décor floral et jardins visibles de la rue**

1. M. Joseph ADAM
 2. Mme Liliane WENCKER
 3. M. et Mme Pierre GINKEL
- M. et Mme Fabio CAMPISI
M. Michel KRAUTH
M. et Mme Claude BARBICHE
M. et Mme Georges HERBER
M. et Mme Jean-Marc RISCH
M. et Mme Gérard SCHALLER
M. et Mme Roger STEINMETZ
Mme Marinette BAEHL



1^{er} prix



2^e prix



3^e prix



CATÉGORIE **Maisons aux possibilités limitées de fleurissement**

1. M. et Mme Patrick VOGEL
 2. Mme Sandrine RISCH
 3. M. Gautier RISCH
- M. et Mme Pascal KOEHREN



1^{er} prix



2^e prix



3^e prix

Maisons hors concours :

- M. et Mme Francis STEINMETZ
M. et Mme Dominique SCHNEIDER
M. et Mme Pierre BARBIER
M. et Mme Benoît BAEHL

Comme le prévoit le règlement, les premiers prix sont hors concours deux années consécutives.



Remise des prix du concours de fleurissement et accueil des nouveaux arrivants le 17 mai.

Un grand merci à tous les habitants de notre commune qui embellissent leurs façades, leurs potagers et leurs jardins. Tous les lauréats du concours de fleurissement 2023 se sont vu remettre un magnifique bouquet et les trois premiers, un diplôme et une enveloppe pour les récompenser de leur participation.

Par la même occasion, les nouveaux arrivants ont été chaleureusement accueillis dans la salle des fêtes de la mairie. Ils ont eu l'opportunité de rencontrer les présidents des différentes associations locales, qui leur ont présenté leurs activités et les ont invités à les rejoindre. Une belle occasion pour chacun de s'épanouir au sein de ces associations.

C'est dans une ambiance très conviviale qu'une collation a été servie à toutes les personnes présentes.

Le fleurissement



Avec une météo très perturbée au printemps, la plantation des massifs n'a pas pu se faire avant la fin du mois de mai. Les fleurs se sont bien développées au courant des mois d'été.

Les week-ends de canicule étant plus rares cette année, les conseillers ont été moins sollicités pour l'arrosage.



**AU PANIER DE LA FERME
STEINMETZ**

Producteur de fruits et légumes

24 rue du Général de Gaulle 67170 KRIEGSHEIM - 03 88 51 01 88

www.ferme-steinmetz.fr



La CAH est un acteur de votre quotidien engagé dans la dynamique du territoire. Avec les 75 élus communautaires de nos 36 communes et les agents de la collectivité, nous sommes attentifs à ce qu'attendent les habitants. Se déplacer, habiter, travailler, s'approvisionner, apprendre, être en forme et s'épanouir, voilà les priorités de notre action.

Nous menons une politique mobilité ambitieuse où l'année 2024 aura vu la mise en service du parking silo de 600 places en gare de Haguenau et de la passerelle desservant les quais et le parking dans celle de Bischwiller, facilitant ainsi l'accessibilité et les déplacements. Le réseau de bus Ritmo a été étendu à l'ensemble des communes et nous ne cessons de densifier le maillage des pistes cyclables.

Pour répondre aux besoins des familles, nous avons ouvert deux nouveaux périscolaires pour les communes de Mommenheim, Schirrhein et Schirrhoffen. Ce service public sera enrichi, en 2025, dans la commune de Niedermodern.

En définitive, le propre de la CAH c'est la mise en commun des moyens pour mieux porter les projets qui améliorent concrètement la vie des habitants.

Je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année.

Claude STURNI, Président de la CAH

Des réponses adaptées pour les entreprises et les associations



• **200 manifestations locales**, allant de la fête de village au festival, soutenues grâce à la **banque de matériel de la CAH**.

• **3 000 entreprises et porteurs de projets** accueillis et accompagnés par le **CAIRE** et ses partenaires pour soutenir leur développement.

Retrouvez toutes les informations de la Communauté d'Agglomération de Haguenau sur : agglo-haguenau.fr, Facebook et le M'Hag

Des actions qui font la différence : les chiffres 2024 à l'appui



Des solutions responsables pour un territoire durable

• **210 km de réseau cyclable** pour encourager les **modes de déplacement plus écologiques**.

• **+130 % de fréquentation pour le transport à la demande Ritmo** entre 2022 et 2024, avec cette année près de 50 000 voyages « Flexi ».

• **+ de 20 sites identifiés** par la Société d'économie mixte Énergies renouvelables pour l'installation de **panneaux photovoltaïques**.

• **4 pôles d'échanges multimodaux** à Haguenau, Bischwiller, Brumath et Mommenheim pour **faciliter les transitions entre train, bus, voiture et vélo**.

• **-6 %**, la baisse de la facture des ordures ménagères en un an, grâce aux mesures de simplification du tri. Le **montant annuel moyen de la facture est de 162 €**.

• **50% d'éclairage public en LED** d'ici fin 2025, c'est l'objectif de la CAH pour **réduire la consommation énergétique**.

• **4 cours d'eau revitalisés** dans le cadre du programme de travaux 2021-2025 afin de **restaurer les écosystèmes et promouvoir la biodiversité**.

Des investissements pour la jeunesse

• **+100% de places en périscolaire**, soit **une offre qui a doublé** entre 2017 et 2024. Les **3 800 places** disponibles garantissent aujourd'hui une solution de garde pour toutes les familles.

• **14 000 abonnés à Tilt** qui profitent des nombreux avantages du réseau des médiathèques et bibliothèques.

• **9 000 visiteurs**, dont de nombreux jeunes, au salon « **Plongez au cœur de l'industrie** » pour découvrir la richesse de notre tissu industriel et susciter des vocations.



ÉTAT CIVIL 2024

jusqu'au 30 novembre

Naissances



EFFINGER Nathanaël

le 4 février 2024

PASQUIER Liam

Le 17 février 2024

ABDALLAH ALLAQUI Noham

le 21 février 2024

VANERCK HOSSANN Émilie

le 12 septembre 2024

GARDEBIEN Noan

le 13 septembre 2024

TIXIER Sohan

le 29 septembre 2024

BOURDEAUDUCQ Chloé

le 18 octobre 2024

BERTON Iris

le 30 octobre 2024

Mariages

**KARMANN Philippe
et WEISS Nathalie**

le 23 décembre 2023



**DEBORDE Marlon
et MUTHS Marine**
le 20 juillet 2024

**ÖZDEK Dursun
et HUBER Dominique**

le 17 août 2024



**SCHEIBER Guillaume
et SCHEFFER Noémie**
le 13 septembre 2024



**TALAMONA Benjamin
et FIX Bélinda**

le 22 octobre 2024



Décès

BRINGIA née OTT Marie-Claire à l'âge de 76 ans

VOGEL Roger à l'âge de 76 ans

FIX née KELLER Marie-Thérèse à l'âge de 85 ans

GRAEFF née HAEUSSER Georgette

à l'âge de 100 ans

SCHNEIDER Alphonse à l'âge de 92 ans

PFEIL née MEYER Elisabeth Germaine

à l'âge de 86 ans

ADAM Simone à l'âge de 76 ans

KRAUTH Michel à l'âge de 91 ans

MERCKEL Jeannot à l'âge de 72 ans

Anniversaires 80 ANS



BAEHL Joseph
le 15 mars 2024

STEINMETZ Marlène
le 6 septembre 2024

LEBOLD Marlène
le 19 septembre 2024

85 ANS



FIX Marie-Thérèse ▲
Le 7 décembre 2023



SCHEER Danielle ▲
le 11 février 2024

90 ANS



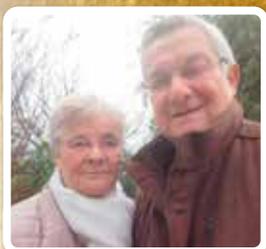
STURNY Jeanne
le 20 juin 2024

100 ANS



GRAEFF Georgette
le 10 mars 2024

Noces d'Or



◀ **HUGONY Michel
et STUCK Angèle**
Le 16 décembre 2022

**GRAEFF Jean-Claude
et STEMMER Marie Joséphine**
le 18 octobre 2024

Nettoyage de printemps 2024

Début avril, les enfants de l'école « Les Vergers » de Kriegsheim-Rottelsheim ont participé au traditionnel nettoyage de printemps, accompagnés de parents et d'élus des deux communes. Vêtus de gilets de sécurité fluo, de gants et de sacs poubelle, ils ont arpenté les bords de route et les chemins communaux à l'affût du moindre débris.

Les enfants sont toujours très motivés pour cette action qui les sensibilise au respect de l'environnement.

En guise de remerciements, au retour à l'école, les deux communes ont offert le goûter aux enfants.



Les biodéchets

La collecte des biodéchets a été rendue obligatoire pour les communes à partir du mois d'avril 2024.

Les bornes ont été mises en place dans les communes de la CAH la deuxième semaine d'avril. A Kriegsheim, deux bornes sont vidées 2 fois par semaine et sont en même temps lessivées. Les déchets sont méthanisés et peuvent être réutilisés sur les parcelles agricoles.

Utiliser les bornes permet de réduire sa production de déchets, plus on trie ses déchets recyclables, moins on présente son bac d'ordures ménagères à la collecte, mieux on maîtrise sa facture déchets.

Depuis la mise en place de ces bornes dans la commune, la moyenne de biodéchets déposés par habitant est de 4 kg ce qui représente 10kg/habitant/an.

Le tri est-il le même pour la borne de biodéchets et le composteur ?

Dans la borne biodéchets et dans le composteur, vous pouvez mettre :

- les restes de préparation de repas : épluchures de fruits, de légumes, et coquilles d'œufs...
- le marc de café et les sachets de thé

Dans la borne biodéchets uniquement, vous pouvez déposer :

- les restes de viande et de produits de la mer : os, peau, coquillage, arête et chair animale
- les restes de repas : pain, pâtes, céréales, et légumes cuisinés...
- les laitages : croutes de fromage, reste de sauce...



LES NUMÉROS D'URGENCE



SANTÉ

SAMU	15
Police/Gendarmerie	17
Sapeurs-pompiers	18 ou 112 (portable)
SOS Médecin	3624
Centre antipoison	03 88 37 37 37
SOS Mains	03 88 67 44 01
Ambulances Taxi Schmitt	03 88 63 25 21
Ambulances Roland	03 88 51 11 11
Soins infirmiers CUNY S.	06 15 07 55 88
Pharmacie de garde	32 37
	www.3237.fr
SAMU social	115

SÉCURITÉ

Gendarmerie de Brumath	03 88 51 10 47
Enfance maltraitée	119
Violences conjugales	3919

BRANCHEMENTS

Gaz GDF	0800 47 33 33
SDEA eau et assainissement	03 88 19 29 19
Electricité de Strasbourg	03 88 18 74 00
Dépannage	

Recensement des jeunes pour la JDC à 16 ans

La journée défense et citoyenneté (JDC) est une journée d'information sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions. La JDC fait suite au recensement militaire (ou "recensement citoyen"). Vous devez y participer avant votre 18^e anniversaire (ou avant votre 25^e anniversaire dans certains cas). La date et le lieu de votre JDC sont indiqués dans l'ordre de convocation que vous recevrez.

Dès 16 ans, le recensement en mairie est obligatoire pour les jeunes filles et jeunes gens de nationalité française.

Cette démarche peut être effectuée par l'intéressé(e) ou par son représentant légal à la mairie qui délivrera une attestation.

Celle-ci est exigée pour passer vos examens et concours, votre inscription au permis de conduire et pour effectuer votre Journée défense et citoyenneté.

Cette journée appelée «JDC» est obligatoire pour les garçons et les filles. Elle leur permettra d'être en règle vis-à-vis du service national et de futures démarches administratives.

Le recensement permettra d'être inscrit automatiquement par la mairie sur les listes électorales.

Les documents à fournir pour l'obtention de l'attestation sont : une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

Permanence du maire

Sur rendez-vous

Permanence des adjoints

Mardi soir de 20h à 21h

Le secrétariat de la mairie

Sera fermé du 19 décembre 2024 au 3 janvier 2025 inclus.

Premières demandes ou renouvellements de carte d'identité et / ou de passeport : Mode d'emploi

Les demandes ou renouvellements de carte d'identité ou de passeport nécessitent :

1. de prendre rendez-vous dans une des mairies de proximité suivantes :

- BRUMATH Tél. 03 88 51 02 04
- BISCHWILLER Tél. 03 88 53 99 53
- HAGUENAU Tél. 03 88 90 68 50
- VAL DE MODER Tél. 03 88 07 70 55

2. de préremplir le formulaire de demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) <https://passeport.ants.gouv.fr/>

A la fin de votre démarche, vous obtiendrez un numéro et un QR code qu'il faudra présenter le jour du rendez-vous en mairie (**il est vivement conseillé d'imprimer le récapitulatif de pré-demande**)

3. de vous présenter en personne, le jour du rendez-vous, afin de finaliser votre demande.

Attention, tout dossier non complet lors du rendez-vous ne pourra être instruit et sera refusé.

Tarifs de location des salles communales pour 2025

Les tarifs de locations des salles communales pour 2025 se présentent comme suit :

Personnes et sociétés

NON DOMICILIÉES dans la commune

- Salle communale - Banquet (1 jour) 180 euros
- Cuisine 70 euros
- Salle communale - Réunion 100 euros
- Forfait charges locatives 60 euros

Personnes et sociétés

DOMICILIÉES dans la commune

- Salle communale - Banquet (1 jour) 120 euros
- Cuisine 50 euros
- Salle communale - Réunion 50 euros
- Forfait charges locatives 60 euros

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

L'écriture du PLUi de la CAH touche à sa fin. L'arrêt du document est prévu en Conseil communautaire le 6 janvier 2025.

L'année 2024 a permis de traduire réglementairement le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi, document qui définit les grands enjeux et orientations pour l'aménagement de notre territoire, pour les prochaines années. Aujourd'hui, les zonages, le règlement écrit, les OAP (orientation d'aménagement et de programmation) sont finalisés. Ces pièces vont fixer les règles applicables à tous pour l'exécution de travaux ou constructions. Elles permettront de répondre à vos principales questions : Que peut-on construire ? À quel endroit ? Où seront localisés les commerces, les emplois ou encore les logements ? Quelle sera la hauteur des constructions ? Quels outils pour laisser place à la nature en ville ?

L'enquête publique, qui se déroulera au milieu de l'année 2025, vous permettra de prendre connaissance de ces éléments.

En parallèle, l'exposition itinérante a été affichée dans l'ensemble des communes de la CAH. Elle est dorénavant exposée dans 3 communes : à l'annexe de l'hôtel de ville de Haguenau, en mairie de Bischwiller et dans la mairie annexe de Pfaffenhoffen. Elle est librement accessible selon les horaires d'ouverture des mairies.

Les panneaux d'exposition sont également disponibles en ligne sur le site internet dédié au PLUi :

<https://plui.agglo-haguenau.fr/>

Ce site internet est régulièrement actualisé et vous permet de prendre connaissance des documents d'ores et déjà finalisés et plus largement de la procédure. C'est notamment par ce site dédié que vous pourrez être informés des dates retenues pour la future enquête publique qui seront aussi bien entendu annoncées dans la presse.

L'approbation du document, c'est-à-dire le moment à partir duquel il sera applicable, est toujours fixée à la fin de l'année 2025.

AIDES POUR L'INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES



Pour bénéficier des aides publiques, vous devez faire appel à une entreprise qualifiée. Il en existe localement.

Pérennité des aides :

De nombreux propriétaires s'interrogent sur la pérennité des aides de l'État pour l'installation de panneaux solaires. Il est difficile de se prononcer avec certitude sur l'avenir de cette politique gouvernementale, voici un rappel des principales aides et avantages disponibles pour ceux qui souhaitent s'engager dans un projet d'installation de panneaux photovoltaïques :

- TVA Réduite à 10 % : Réduction du coût d'installation grâce à un taux de TVA réduit.
- Formalités d'Urbanisme Simplifiées : Aucune formalité requise si l'installation au sol est inférieure à 1,80 m.
- Sinon, une déclaration préalable de travaux ou un permis de construire sont nécessaires.
(lien utile : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F31923>)
- Prix de Rachat Encadré : Vente de surplus d'électricité à un tarif fixé par la loi, garantissant une rentabilité de l'investissement (précision sur le site officiel d'Etat photovoltaique.info).
- Prime d'Autoconsommation : Aide financière versée par EDF avec le prix de revente de l'électricité produite, dégressive selon la puissance de l'installation.
- Exonération Fiscale : Possibilité d'exonération d'impôt sur le revenu pour les installations de moins de 3 kWc, sous certaines conditions.

Ces aides constituent des avantages significatifs pour les propriétaires souhaitant installer des panneaux solaires. Leurs détails ici www.photovoltaique.info

SE DÉPLACER EN TOUTE SÉCURITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC

Il est parfois demandé si les riverains bénéficient d'un droit de priorité pour stationner devant leur propre propriété. Cette question, qui peut engendrer des litiges de voisinage, mérite une clarification. À cette occasion, rappelons quelques règles essentielles pour l'utilisation respectueuse de l'espace public.

L'espace public : un bien commun

L'espace public appartient à tous et est accessible à chacun, sous réserve du respect du Code de la route et de la courtoisie envers autrui. **Ainsi, toute occupation de cet espace doit éviter de gêner la circulation ou de créer des obstacles pour les piétons, notamment pour les personnes à mobilité réduite, les poussettes et les fauteuils roulants.** En résumé, aucun propriétaire ou locataire ne dispose d'un droit exclusif sur le domaine public en bordure de son domicile.



Stationnement et règles de sécurité

Le stationnement sur les trottoirs est toléré à condition qu'un passage libre d'au moins 1,20 mètres soit laissé pour les piétons et les personnes à mobilité réduite. **Il est important de noter qu'aucun espace du domaine public ne peut être réservé pour un usage privé,** hormis des emplacements d'intérêt collectif définis par la commune.

Occupation temporaire de l'espace public : demande d'autorisation

Toute occupation provisoire de la voie publique doit être autorisée par la mairie. Cela inclut notamment :

- La mise en place de bennes pour des travaux de déblayage,
- Le stockage temporaire de matériaux,
- L'installation d'échafaudages ou de structures similaires, hors cadre de la réglementation permanente.

Le non-respect de ces règles constitue une infraction et peut, en cas d'accident, engager la responsabilité accrue du contrevenant. Veillons ensemble à une utilisation respectueuse et sécurisée de notre espace public.

Feux de déchets ou de végétaux



La circulaire n° DEVR 1115467C du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts sur la base de l'assimilation des déchets verts aux déchets ménagers, présente les modalités de gestion de cette pratique.

Leur brûlage est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental type.

Il est strictement interdit de brûler des plastiques et autres matières polluantes dans les chaudières domestiques. Des infractions ont été signalées en mairie. Soyez responsables et ne faites pas subir ces désagréments à votre voisinage.

**TANT
QUE VOTRE CHIEN
N'EST PAS CAPABLE
DE FAIRE ÇA**



**MERCI DE
RAMASSER ÇA**

Nuisances sonores

Les dispositions en vigueur concernent les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité. De ce fait, les tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, etc.,

ne peuvent être utilisés que:

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 20h
- le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h
- les dimanches et jours fériés de 9h30 à 11h30.

LE MOT DU DÉPUTÉ



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Cette année s'achève marquée par de nombreux événements nationaux et internationaux : repli économique, catastrophes climatiques, guerres... Face à ces défis immenses, c'est avec un profond sens des responsabilités que j'ai entamé ce nouveau mandat, pour vous représenter à l'Assemblée nationale, au sein du groupe Horizons et Indépendants, fort de la confiance que vous m'avez renouvelée, et je tiens à vous en remercier.

Au vu de la situation actuelle, j'ai la conviction que c'est avec une volonté d'ouverture, de dialogue et de collaboration, que nous pourrions répondre aux enjeux qui se présentent à nous et à la France.

Persuadé qu'avec cet esprit de concorde, et aussi avec ordre et autorité, nous saurons bâtir une France forte pour le bien de toutes et tous, et un avenir pour nos générations futures, en cultivant chacun le sens du devoir et du respect.

C'est avec humilité et responsabilité que je m'engage à rester à votre écoute, aux côtés de vos maires et élus de notre circonscription dans un esprit de confiance.

Je vous souhaite à toutes et à tous une fin d'année paisible et pleine d'espoir. Que cette période soit l'occasion de se ressourcer et de se préparer à affronter les défis de demain avec détermination et optimisme.

Scheeni Wihnächte ün e Glickliches Nejes Jahr !

Avec mes salutations les plus sincères,

Vincent THIEBAUD, Député



LES DÉMARCHES EN MATIÈRE D'URBANISME

La dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme est une réforme visant à moderniser et à simplifier les procédures d'urbanisme pour les usagers (particuliers, professionnels, administrations) ainsi que pour les collectivités locales.

Principaux aspects de la dématérialisation

- 1. Soumission en ligne des demandes :** Les usagers doivent désormais déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclaration préalable de travaux) via une plateforme en ligne, accessible 24h/24 et 7j/7, sans avoir à se déplacer en mairie.
- 2. Types de demandes concernées :**
 - Permis de construire
 - Permis d'aménager
 - Permis de démolir
 - Déclaration préalable de travaux
 - Certificats d'urbanisme
- 3. Plateforme dédiée :** Les demandes sont effectuées via une plateforme numérique. **Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)** permet la soumission, la gestion, et le suivi des dossiers en ligne.
- 4. Traçabilité et suivi en temps réel :** Les demandeurs peuvent suivre en ligne l'avancement de leur dossier (études, avis des services compétents, décision finale). Chaque étape est tracée et visible en temps réel.
- 5. Gain de temps et réduction de la paperasse :** La dématérialisation permet de réduire les délais de traitement, simplifie les démarches administratives.
- 6. Envoi sécurisé et notifications :** Les documents envoyés sont sécurisés, et les demandeurs reçoivent des notifications pour chaque mise à jour (réception, demande de pièces complémentaires, décision finale).

Pour y accéder, connectez-vous sur <https://appli.atip67.fr/guichet-unique>



Les collèges font peau neuve



Le collège Baldung Grien de Hoerd est le premier collège alsacien réhabilité selon les principes de la rénovation passive. Le chantier de reconstruction a été précédé de l'installation de bâtiments modulaires provisoires permettant la continuité du service public pendant les travaux, en d'autres termes le bon fonctionnement du collège. Les nombreux travaux de reconstruction ont été menés depuis 2021 pour un coût global de l'opération d'un montant de 7,4 M€. Rénovation énergétique, reconstruction de l'externat, mise en accessibilité de l'ensemble du site, pose de panneaux photovoltaïques et reconfiguration des extérieurs font du collège Baldung Grien un exemple à suivre.



Dernière ligne droite pour les travaux de rénovation du **collège La Pierre Polie de Vendenheim** qui arriveront à terme en avril 2025. Au programme : amélioration des performances énergétiques (économies d'énergie estimées à 58%), réponse aux besoins fonctionnels et pédagogiques.

Mise aux normes d'accessibilité du site aux personnes en situation de handicap et réalisation des Espaces d'Attente Sécurisés (EAS) en cas d'incendie. Le coût global prévisionnel de l'opération s'élève à 8,3 M€. Avec ce projet de grande ampleur, la Collectivité européenne d'Alsace a souhaité réaliser une reconstruction offrant un niveau de confort maximal pour ses usagers et des coûts d'exploitation réduits.



Inauguré le 30 mai 2024, il aura fallu 5 ans de travaux pour mener à bien la rénovation du **collège Marcel Weinum de Brumath**. Une reconstruction en profondeur de l'établissement s'avérait nécessaire tant sur le plan énergétique que fonctionnel. Le collège a ainsi bénéficié d'une vaste reconstruction englobant la démolition, la réhabilitation des bâtiments existants, des extensions, la création d'une chaufferie collective biomasse sans oublier l'aménagement des espaces extérieurs. La Collectivité européenne d'Alsace a investi 16,9 M€ dans ce vaste projet. En un mot, un impressionnant chantier pour répondre à tous les critères nécessaires à la sécurité et au bien-vivre des élèves et des équipes enseignante et technique.

R-PASS : un projet d'avenir pour l'Alsace

La question du report des poids lourds en transit sur les axes principaux alsaciens est une forte préoccupation pour tous et la situation devient plus urgente chaque jour. Ce sont 1500 camions supplémentaires en transit par jour en moyenne entre 2023 et 2024. Cet afflux qui occasionne bouchons, accidents, pollution atmosphérique et nuisances sonores n'est plus acceptable.

La Collectivité européenne d'Alsace a donc décidé, lors de sa session du 21 octobre, la mise en place d'une contribution «R-Pass» sur ces axes début 2027.

Les recettes générées seront réinvesties au bénéfice des mobilités et de l'économie alsacienne. La concertation sera également poursuivie avec les acteurs économiques alsaciens, afin de trouver les voies légales permettant de limiter les effets pour les entreprises de nos territoires et de justes compensations.

Conception CeA / LC / © CeA @ lovely-elsa.com



Meilleurs vœux à tous,
pour la nouvelle année !
Härzliche Glückwünsch in alle, fer's neje Jahr !
Vos conseillers d'Alsace,
Christiane Wolfhugel et Etienne Wolf



CONTACT

Maison Alsace Territoire Nord
3 rue du Tournai - 67500 Haguenau • 03 68 33 88 30
Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h



Contactez
vos élus



alsace.eu

Belle réussite pour le loto
du 25 février organisé par
l'ACOKR



Cette année encore, les enfants parcourent le village le vendredi 29 et le samedi 30 mars avec les crécelles pour annoncer les angélus du matin, de midi et du soir, les cloches étant « parties à Rome ».

La marche printanière du 28 avril,
organisée par l'ACOKR, a attiré à nouveau
de nombreux marcheurs



Fête de L'Amicale des Sapeurs-Pompiers organisée le 6 et 7 juillet



Vide-greniers et Marché du terroir du 18 août organisés par l'ACOKR. Des exposants courageux et intrépides !



Beau succès pour les deux ventes à emporter de harengs organisées par l'association Burkina Brunne.



Ça se passe une fois par mois le jeudi ou le vendredi soir à la mairie.

Ces soirées jeux de sociétés sont toujours attendues et appréciées. Les passionnés de belote, tarot, skat, scrabble, triomino, rummikub, skyjo etc. se donnent à cœur joie à leurs activités avec enthousiasme.

Fête des Aînés

Le 10 novembre

Très belle journée de retrouvailles à la mairie pour nos Aînés pour déguster des bouchées à la reine préparées par Malou et Guy. Les Conseillers Municipaux assurent le service avec plaisir et dans la bonne humeur.

Cette année nous accueillons le Député Vincent Thiébaud, le Vice-Président de la Région et Président de la CAH Claude STURNI, les Conseillers Départementaux Christiane WOLFHUGEL et Etienne WOLF qui interviennent pour présenter les actions en cours et à mener.

Le Maire André BURG prend la parole et évoque une rétrospective de l'année écoulée. Il souligne les réalisations et les projets en cours qui témoignent de l'engagement municipal pour répondre aux besoins et au développement du village.

Merci à Georges qui a assuré l'animation de cette journée qui s'est prolongée jusqu'en soirée, dans une ambiance festive et chaleureuse.



Le 1^{er} Wetzmedde organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers a rencontré un franc succès.



La commémoration de la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918 a eu lieu au monument aux morts à Rottelsheim.

La cérémonie débute par la messe présidée par le Curé Philippe BURGUY avec les Anciens Combattants, les Portes-Drapeaux Pierre ZELL et Martial ADAM, les sapeurs-pompiers, les élus et les villageois de Kriegsheim et de Rottelsheim. Cette année marque un moment historique pour notre région : le 80^e anniversaire de la libération de l'Alsace, et par conséquent, celle de Kriegsheim et Rottelsheim survenue le 25 novembre 1944. Un moment fort de cette journée est la reconstitution avec mise en scène simulant la libération par les soldats américains.

Merci aux enfants et à leurs enseignants qui ont interprété la Marseillaise avec beaucoup de conviction et de cœur.



Zoom sur les décorations saisonnières

Tout au long de l'année, des membres de la commission cadre de vie et des bénévoles se chargent d'imaginer, de créer et de mettre en place, avec l'aide de l'agent technique, les différentes décorations saisonnières qui égayent notre village et marquent les saisons.



Rentrée 2024

L'École Primaire «Les Vergers» comporte 5 classes, 2 maternelles et 3 élémentaires et compte 103 élèves.

L'équipe éducative :

Mme BUDZIAK Nathalie Classe des PTS /MS : 26 élèves
 Mme LEDIG Cathy /
 Mme Bienfait Laure Classe des GS/CP : 16 élèves
 Mme BEAUFILS Christèle Classe des CP/CE1 : 17 élèves
 Mme DELAYE Géraldine /
 Mme STRUB Aurélie : Classe des CE2 : 22 élèves
 Mme LE LOUP Sandra Classe des CM2 : 22 élèves

Après une année consacrée aux jeux olympiques, l'école va faire un retour aux sources en travaillant sur le thème de la Nature. L'équipe pédagogique proposera tout au long de l'année des activités et sorties en rapport avec ce thème.

A ce moment de l'année, nous avons organisé une semaine du goût sur le thème du chocolat, thème très apprécié par les élèves.

Puis les élèves de l'école maternelle se sont rendus à la pâtisserie Franz de Rottelsheim pour faire un sablé décoré et nappé de chocolat. Ils ont également pu se familiariser avec une recette de gâteau au chocolat et des brisures de chocolat avec bretzels.

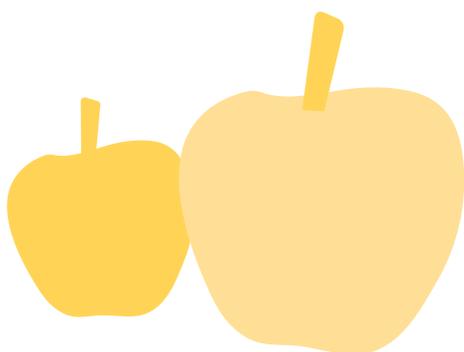


Tous les enfants de l'école ont pu confectionner des brochettes de fruits frais avec un nappage chocolat.

Un petit déjeuner a été organisé à l'école avec du chocolat chaud et dégustation des 3 chocolats avec différents pains (offert par la boulangerie PARRE) .

Les élèves de l'élémentaire se sont rendus quant à eux au musée du chocolat à Geispolsheim pour voir la fabrication de la pâte à tartiner. Semaine très gourmande !

L'intérêt pour cette semaine était à la hauteur des espérances des enseignantes !



Après les vacances de la Toussaint, nous nous dirigeons doucement vers les fêtes de Noël. L'équipe éducative en profite pour remercier les mairies pour le livre offert à chaque enfant pour Noël.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !

La Directrice Cathy LEDIG

« Le Cinéma, c'est un œil ouvert sur le monde »

Joseph **BEDIER**

L'accueil de loisirs périscolaire « Les Vergers » s'adresse aux enfants des écoles maternelle et élémentaire. Il ne constitue pas simplement un service de garde, mais véritablement un lieu de vie, de socialisation, et d'enrichissement pour les enfants. Pour l'année 2024-2025, nous avons le plaisir d'accueillir environ 70 enfants.

Cette année, poursuivons la mise en place de la pédagogie de la liberté, axée sur l'épanouissement et l'indépendance des enfants.

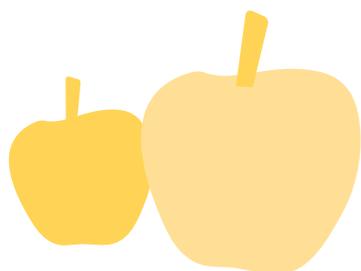
Notre accueil propose des activités éducatives qui visent à : Favoriser l'épanouissement de l'enfant en respectant son rythme de vie et en encourageant son développement autonome.

Favoriser la socialisation en instaurant un cadre de vie en collectivité, renforçant le respect mutuel et poursuivant la relation partenariale.

Nous mettons également l'accent sur le développement de la culture dialectale en offrant des temps d'échange en alsacien aux enfants, sans oublier de sensibiliser aux us et coutumes.

Pour cette nouvelle année scolaire, notre équipe d'animation est composée de Valérie PAUL (responsable/animatrice), Magalie CAMBLAN (animatrice), Mégane DOLLINGER (animatrice), Emilie KIEFFER (animatrice), Elisabeth LIENHARDT (animatrice), Sandra CHRISTMANN (agent d'entretien et de restauration) et Rolande DAMERON (agent d'entretien et de restauration).

Au cours de cette année, le périscolaire va faire son film... Charlie Chaplin accompagnera les enfants dans l'évolution du cinéma à travers son histoire, le 7^{ème} art, le matériel cinématographique, les coulisses du film et bien entendu la montée des marches des Vergers. Les stars de la saison seront bien évidemment les enfants.



Valérie PAUL
Responsable de l'accueil périscolaire
et de loisirs « Les Vergers »

Et si on se rendait visite ?

Chers amis,

Il y a quelques mois, nous avons accueilli un nouvel archevêque pour l'Alsace : Mgr Pascal Delannoy. Il a choisi de visiter le diocèse pendant cette année pastorale, donc depuis septembre 2024 jusqu'à l'été prochain. Pour la zone pastorale de Haguenau dont nous faisons partie, cela aura lieu du 1^{er} au 9 mars 2025. Ces visites sont l'occasion pour l'évêque de maintenir un contact avec les membres du peuple de Dieu, pour aller à la rencontre des chrétiens pour encourager, découvrir, partager avec ceux qui ont mission d'annoncer la Bonne Nouvelle. Mais elles ne concernent pas uniquement les catholiques, puisque l'Eglise est en lien avec les réalités sociales et avec ce qui fait la vie, le quotidien de chacun. Certainement que l'un ou l'autre moment du programme pourra vous intéresser.

Ces visites ont un fondement biblique.

Jésus est le berger qui rassemble son troupeau, conduit ses brebis, les protège et en prend soin lui-même par son Esprit et sa Parole (Éz 34.11-16; Jn 10.11,14-15; He 13.20).

Depuis son ascension, Jésus exerce son ministère par le Saint-Esprit et au moyen des anciens et pasteurs qu'il a établis dans son Église pour en prendre soin (Ep 4.11-12).

Et si nous nous souvenons de Marie qui a rendu visite à sa cousine Elisabeth, en elles, la présence de la Vie de Dieu s'est manifestée pour leur joie. (Lc 1, 39-45)

Le but des visites est de fortifier les personnes pour vivre par la foi, de les reconforter dans les épreuves, de les encourager à exprimer leur foi, leur espérance et leur amour, de s'exhorter mutuellement à vivre le service de l'annonce de l'Amour de Dieu pour tous et de grandir dans la sainteté, c'est-à-dire dans l'union à Dieu.

Ce type de visite se fait localement tout au long de l'année en notre communauté de paroisses, tant pour les malades et les plus démunis que pour les bien-portants, quel que soit leur âge, aussi en célébrant ensemble.

Pour recevoir plus infos de ce que nous vous proposons de vivre, pour recevoir nos invitations, visitez le nouveau site internet : <https://communautepaysdebrumath.go.yo.fr>

N'hésitez pas entre vous à oser des visites. Et c'est avec joie que nous vous rencontrerons et vous accompagnerons à l'une ou l'autre occasion de votre vie ou si vous rejoignez nos activités. Fraternellement,

Philippe Burgy, curé



Des membres de la communauté de paroisses en visite-pèlerinage à Ronchamp le 6.10.2024

Vous retrouverez toutes nos propositions concrètes dans notre bulletin téléchargeable sur internet : www.paroissecathobrumath.blogspot.com

Site internet : <https://communautepaysdebrumath.go.yo.fr/>

Pour tous renseignements :

Secrétariat : 1, Place de l'Eglise 67170 BRUMATH
03 88 51 10 03 / paroissecathobrumath@gmail.com

Communauté de paroisses « Pays de Brumath »

Bilwisheim, Bernolsheim, Brumath, Donnenheim, Krautwiller, Kriegsheim, Mittelschaeffolsheim, Mommenheim, Olwisheim, Rottelsheim, Waltenheim-sur-Zorn



ACTUALITÉS PAROISSIALES

Depuis quelques années la fréquentation de nos églises est en baisse : les messages à destination des paroissiens ne sont plus seulement diffusés à l'église, mais sont transmis par la voie du bulletin paroissial distribué dans les boîtes aux lettres du village.

Ainsi vous trouvez les informations concernant la paroisse de notre village, mais aussi celles concernant notre communauté de paroisses qui regroupe les villages environnants mais surtout Brumath et Mommenheim qui sont les plus peuplés. Vous y trouvez les dates des grandes fêtes religieuses et leurs lieux de célébrations, car vu le manque de prêtres toutes les célébrations ne peuvent plus se tenir dans toutes les paroisses : il faut se regrouper pour former une communauté plus importante et donc aussi plus fervente.

Dernière nouveauté : la communauté de paroisses « Pays de Brumath » dispose d'un site internet qui permet à tout un chacun de prendre connaissance des dernières informations ou manifestations programmées pour la communauté. Il permet de consulter les différents horaires et lieux de célébrations des offices, les dates et les correspondants pour les inscriptions aux sacrements....et toutes informations utiles à la vie chrétienne. À tout moment vous pouvez accéder au site pour retrouver une information oubliée ou prendre connaissance d'un changement de date ou de lieu pour une célébration.

Par ailleurs notre communauté de paroisses du « Pays de Brumath » a programmé plusieurs rassemblements de paroissiens pour marquer des « temps forts » de l'année liturgique. Ainsi **le dimanche des Rameaux** est célébré à KRIEGSHEIM, au hall des sports, avec la participation des choristes et des servants d'autel des autres paroisses.



A cette occasion la chorale renforcée (près de 40 choristes) anime avec dynamisme et entrain une assemblée qui participe activement aux chants et se laisse entraîner à la prière. A cette occasion vous pouvez aussi soutenir financièrement la paroisse ou d'autres organismes humanitaires en participant à un apéritif convivial et une vente de pâtisseries organisés au hall des sports, à l'issue de la cérémonie.

La Fête-Dieu a lieu à MOMMENHEIM où les bénévoles de la paroisse préparent un merveilleux tapis de fleurs devant le reposoir dressé en extérieur. Cette célébration est plus festive en rassemblement communautaire qu'en petite communauté paroissiale. Une église pleine est plus accueillante et plus fervente que des bancs vides face au célébrant qui préside un office.

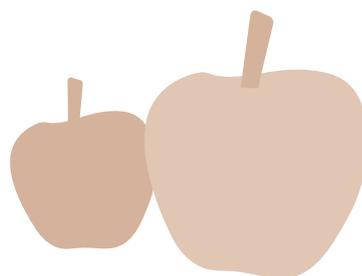


Mais la vie paroissiale ne se résume pas seulement aux offices et célébrations en communauté de paroisses ! Il reste des manifestations plus festives. Ainsi chaque année, en principe le dernier dimanche du mois d'août, la paroisse organise sa **fête paroissiale au hall des sports**. Elle démarre le matin par la célébration, suivie par un apéritif convivial et une vente de pâtisseries à partir de 11h. Tous les habitants sont invités à rejoindre le hall pour ce moment d'échange et de retrouvailles autour du verre de l'amitié. En fin de journée, à partir de 18h démarre la **soirée « tartes flambées »** préparées sur place. La mise en place de tables devant le hall si les conditions météo sont favorables, ou en intérieur le cas échéant, permet aux habitants de s'installer pour la dégustation et de partager un moment de convivialité avec leurs voisins. A cette occasion vous pouvez rencontrer d'autres personnes du village ou des villages environnants venues soutenir la paroisse.

En cette fin d'année, la paroisse a installé un grand sapin dans le chœur de l'église et une belle crèche avec des santons et des bergers. A cette occasion tous les habitants sont invités à visiter le lieu et à faire profiter les enfants de ces décorations de Noël.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

Le Président Jean-Marc RISCH



LA CHORALE SAINTE CÉCILE



L'année 2024 est une année de transition. Il n'y a pas eu d'évènements particuliers.

Nous continuons à fonctionner au rythme des messes dominicales et les répétitions sont organisées en conséquence.

En moyenne nous avons un culte religieux par mois.

Malgré le nombre réduit de messes nous continuons à assurer les évènements suivants :

- messes dominicales
- animations des cérémonies de mariage, baptêmes, noces d'or et de diamant, enterrements

Les choristes ont de plus en plus de mérite à assurer leur présence lors des cérémonies et ont toujours du plaisir à se retrouver pour chanter ensemble.

Un grand merci à notre cheffe de chœur Véronique et nos deux organistes Aline et Philippe.

Nos sollicitations de recrutement pour de nouveaux membres sont restées vaines.

Toutefois je réitère ma demande, si vous avez la moindre fibre musicale venez nous rejoindre (jeunes, femmes, hommes) vous y trouverez de la sympathie et de la convivialité.

Notre repas de Ste Cécile (patronne des chorales) a eu lieu le 23 novembre 2024 au restaurant « Vogels'hoft » à Kriegsheim.



La chorale vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année.

Bonne et heureuse année 2025 à vous et à vos proches, prenez surtout soin de vous.

Le Président
Jean Marc BUR

Plus de 18 ans d'expérience

Vert d'esprit

PAYSAGISTE - PISCINE - SPA
NATURELLEMENT DIFFÉRENT

- ▶ Aménage et décore votre cadre de vie extérieur
- ▶ Garantie de 50 ans sur la structure de la coque
- ▶ Margelle intégrée
- ▶ Installation facile et rapide sans béton, ni ferrailage
- ▶ Grand nombre de modèles et de couleurs marbrées

Nicolas ERLER
Vert d'Esprit

1B rue du Général de Gaulle
67170 KRIEGSHEIM

03 88 68 79 40
06 24 26 53 99

www.vertdesprit.fr

piscinesfreedom.eu

ACOKR

En juin 2024, l'Association du Centre Omnisports de Kriegsheim-Rottelsheim a fêté ses 30 ans d'existence.

Un grand merci à Antoine Bonnet et à Danièle Martin ainsi qu'à leurs équipes qui ont œuvrés avec beaucoup de persévérance pour faire prospérer cette association. Merci également aux membres du comité actuel pour leur investissement tout au long de l'année.

En 2024, en dehors de la gestion courante du hall sportif, l'ACOKR a organisé trois manifestations avec des réussites diverses.

- Comme d'habitude, avec 500 participants, notre LOTO de février a connu un très vif succès.



- Fin avril, près de 500 marcheurs se sont promenés le long du parcours entre pommiers et cerisiers en fleurs.
- Par contre, notre vide-greniers a été « abondamment arrosé ».



En effet, en plein milieu du mois d'août, la météo nous a été défavorable. Merci toutefois à la quarantaine d'exposants et aux visiteurs qui ont eu le courage de braver le mauvais temps pour nous manifester leur sympathie. Mais, comme il faut toujours positiver, nous n'allons pas nous plaindre en pensant aux conséquences dramatiques de cette météo capricieuse sur toute l'Europe.

Manifestations 2025 :

Comme par le passé, nous savons compter sur votre soutien, c'est pourquoi nous vous invitons d'ores et déjà à réserver les dates suivantes :

- Loto : le 23 février

Habitants de Kriegsheim et de Rottelsheim, laissez-vous tenter ! Cette après-midi récréative convient à toute personne entre 7 et 77 ans.

- Marche printanière : le 27 avril

Venez prendre un bol d'air, vous dégourdir les jambes ou tout simplement déguster notre « poulet/frites »

- Vide-Greniers et Marché du Terroir : le 24 août

Exposants ou chineurs vous y trouverez votre bonheur.

Tarifs de location de la petite salle du hall :

150 € pour les habitants de Kriegsheim / Rottelsheim

200 € pour les externes

+ forfait chauffage de 20 € si nécessaire

Possibilité de louer la vaisselle selon liste fournie.

Réservations auprès du responsable : Jean-Marc Risch

06 88 49 11 58

Notre salle est très demandée, pensez à réserver à l'avance !

Je vous souhaite à toutes et à tous d'agréables fêtes de fin d'année, une bonne et heureuse année 2025 et, surtout, prenez bien soin de vous !

Le Président
Francis STEINMETZ

LE BASKET CLUB (ASCKR)

La nouvelle saison 2024/2025 est déjà bien entamée, avec en prime, quelques changements dans l'organisation.

En effet, la CTC, coopération avec le club de Brumath, a été stoppée pour diverses raisons en fin de saison dernière. Le club ne change pas pour autant ses ambitions pour les jeunes : former, impliquer, et transmettre des valeurs autour du basket et du bénévolat.

C'est au total 8 équipes qui sont engagées en championnat, dont une, les minimales féminines qui sont en entente avec le club de Niederschaeffolsheim en Division 1.

Le nombre de licenciés est en progression par rapport à la saison précédente, ce qui est prometteur pour la suite. Une bonne partie sont des jeunes licenciés en baby et mini poussins, encadrés par des joueurs et joueuses en U18 et des séniers masculins.

Nous mettons un point d'honneur sur la formation des entraîneurs. Cette saison encore, une bonne partie d'entre eux participe à des formations organisées par le Comité Départemental. L'objectif étant de former les encadrants aux meilleures pratiques pour accompagner le développement des jeunes joueurs de basket-ball, tant sur le plan technique que personnel.

Une école d'arbitrage est également en place au sein du club. Sans arbitres, les matchs n'auraient pas lieu. Les arbitres officiels se font de plus en plus rares, nous sommes dans l'obligation de trouver des solutions qui permettent de pérenniser la vie du club. Là aussi, la formation en interne est proposée, mais celle-ci est plutôt ciblée vers les jeunes.

Le groupe de futurs arbitres club débutera sa formation sous peu. Ensuite, avec l'aide d'arbitres confirmés du club, ils siffleront lors des matchs à domicile.

Il faut noter qu'il y a une belle entraide, entre anciens encadrants et nouveaux, et que la transmission saison après saison se fait sans encombre. Cela se ressent tout particulièrement ce début de saison et permet de renforcer les liens entre chacun d'entre nous. L'esprit d'équipe et familial se trouve bel et bien au club de Kriegsheim - Rottelsheim.

Par ailleurs, nous ne poursuivons pas la traditionnelle vente de tartes flambées cette saison. Nous souhaitons innover en vous organisant une soirée dansante qui se fera le 24 mai 2025. Le thème sera les « années 80 à nos jours », animé par le jeune et prometteur DJ EWAN 23 ! Les préventes seront ouvertes courant janvier.

En attendant, venez voir et soutenir nos équipes chaque week-end au hall sportif ! La buvette tourne à plein régime lors des jours de matchs. Que vous soyez fervents supporters ou juste de passage, vous êtes tous les bienvenus !

Si vous souhaitez nous rejoindre, peu importe votre âge ou votre niveau, contactez-nous via notre site ou par mail à contact@asckr.fr

Valérie GANGLOFF
Présidente ASCKR

Retrouvez toutes les infos sur notre site www.asckr.fr

Ou suivez-nous sur les réseaux sociaux :

- Facebook ASC Kriegsheim - Rottelsheim
- Instagram asckrbasket



Rejoignez le Badminton Club de Kriegsheim/Rottelsheim : Vivez la passion du badminton !

Avez-vous déjà rêvé de pratiquer un sport dynamique, accessible à tous, et qui fait rêver des millions de spectateurs lors des Jeux Olympiques et Paralympiques ? Le badminton est cette discipline qui allie rapidité, précision, et stratégie. Et au Badminton Club de Kriegsheim/Rottelsheim, nous vous offrons l'opportunité de découvrir ou de perfectionner votre jeu, quel que soit votre niveau ! Que vous soyez débutant, confirmé, ou même un joueur passionné, notre club est l'endroit idéal pour vous entraîner, vous amuser, et progresser. En rejoignant notre équipe, vous pourrez bénéficier d'un environnement convivial, de l'expertise de nos meilleurs joueurs, et d'infrastructures de qualité.



Le badminton est un sport qui ne cesse de gagner en popularité, en particulier grâce à ses grandes figures lors des compétitions internationales. Les joueurs olympiques et paralympiques nous ont montré l'intensité et la beauté de ce sport, avec des performances spectaculaires. Que vous rêviez de suivre leurs pas ou que vous souhaitiez simplement vous amuser en pratiquant un sport complet, notre club vous attend avec des portes grandes ouvertes.

Le Badminton Club de Kriegsheim/Rottelsheim n'est pas un lieu de compétition, mais un véritable espace de rencontre et d'échange. C'est ici que vous pourrez créer des souvenirs mémorables tout en développant vos compétences techniques, physiques et mentales.

Alors, pourquoi attendre ? Rejoignez-nous dès aujourd'hui et faites vibrer le volant avec nous. Ensemble, donnons le meilleur de nous-mêmes, que ce soit pour atteindre les sommets ou simplement pour prendre du plaisir en jouant !

Venez vivre l'esprit du badminton, venez vivre l'esprit des JO et des Paralympiques, au Badminton Club de Kriegsheim/Rottelsheim !

Le Président
Olivier SCHERER



LES SAPEURS -POMPIERS

Notre traditionnel bulletin municipal me permet de vous faire part de l'activité de notre corps et de ses membres. En 2024, le nombre d'interventions était de 24. Sans cesse, il faut réactualiser nos connaissances pour faire face aux nouveaux risques. Chaque évolution technique dans notre quotidien entraîne de nouveaux risques pour les Sapeurs-Pompiers. Je pense par exemple aux panneaux solaires ou aux voitures hybrides, électriques. Je tiens à remercier tous les membres qui délaissent leur travail, leurs activités quotidiennes ou même leurs familles pour venir assurer les interventions. Le bulletin Municipal est aussi pour moi l'occasion de lancer un appel aux volontaires, hommes ou femmes, qui seraient intéressés pour faire partie des nôtres. Générosité, enthousiasme, sens des autres, sont les qualités qui caractérisent les sapeurs-pompiers volontaires. Ces hommes et ces femmes sont nos voisins, nos amis, nos collègues. Ils sont étudiants, artisans, employés d'une entreprise... Ils ont tous décidé d'enrichir leur vie en se mettant au service du secours de leurs concitoyens, de vivre une aventure humaine exceptionnelle qui leur permet de se dépasser en se mettant au service des autres, d'être membre à part entière d'une équipe dynamique et soudée, de vivre avec elle des moments uniques.

Notre travail consiste :

- à porter secours aux personnes victimes de malaises, d'accidents de circulation ou domestiques
- à lutter contre les incendies
- à éviter les pollutions
- à parer aux conséquences des catastrophes naturelles ainsi que de nombreuses nouvelles missions qui se rajoutent chaque année...



Alors si vous avez 16 ans, que vous êtes en bonne condition physique et que vous êtes passionnés par le métier de Sapeurs-Pompiers contactez l'Adjudant-Chef Nicolardot Jean François, Chef de section au 06 20 55 43 07.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2025.

Sergent Martial ADAM

L'Amicale : c'est une entité à part, dirigée par un comité exécutif dont le président est M. Patrick Vogel. L'Amicale est un élément très important pour les Sapeurs-Pompiers volontaires des petites communes telles que Kriegsheim. C'est une association à but non lucratif, qui permet aux différents membres de se retrouver de manière récréative et de fédérer un esprit de solidarité, de bonne humeur et de camaraderie au sein de la Section. Nous participons aussi à la vie du village, aux cérémonies officielles et organisons la vente de calendriers (fin novembre et décembre 2024, la fête d'été avec feu d'artifices le samedi et dimanche 5 et 6 juillet 2025 (Centre Omnisports).

Nous organiserons le samedi 8 mars 2025, la première fête de la bière du printemps (Frühlingsfest), soirée où les réservations seront obligatoires via le site de l'Amicale ou en contactant les membres de l'Amicale.

L'Amicale espère vous rencontrer tous lors des différentes manifestations prévues au calendrier des fêtes 2025.

Bonnes et heureuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous et rendez-vous en l'an 2025.

Patrick VOGEL
Président de l'Amicale



BURKINA BRUNNE : source de solidarité

2024 : une année d'investissement malgré tout !

Tout récemment un de nos membres, René Wendling de Rottelsheim, a été rappelé à Dieu. Il fut un grand soutien pour notre association. Nous garderons de lui le souvenir d'un homme serviable et fidèle à ses engagements. De l'autre côté de la Méditerranée, les membres de Buud Noma le pleurent aussi.

Cette année, l'actualité au Burkina Faso a continué à faire régulièrement la une des journaux avec ses attentats terroristes. Des groupes djihadistes y attaquent régulièrement la population, dernièrement ils ont massacré en quelques heures des centaines d'habitants d'un village situé dans le nord-est du pays. Beaucoup de burkinabè sont obligés de fuir et de chercher refuge loin de chez eux.

Une des nombreuses conséquences est notamment une inflation galopante dans l'endroit du monde qui est un des plus pauvres de la planète. Nous sommes donc contents de poursuivre notre soutien aux habitants de Sighinvoussé, surtout par ces temps difficiles.

Ces derniers mois nous avons réalisé le projet de construction d'une cuisine avec réfectoire dans la continuité du bâtiment de l'école. Ce nouveau local spécifiquement destiné à la restauration des écoliers, a été construit dans le respect des normes en vigueur.

Par ailleurs nous continuons également à financer des formations dans le domaine de l'agriculture et de la santé à l'attention des habitants de la commune.

En appliquant ces nouvelles connaissances, les activités de jardinage et d'élevage connaissent un essor appréciable : réduction de la mortalité des bêtes, meilleur rendement des légumes. Ces formations sont très suivies et vont donc être poursuivies pour l'acquisition de compétences complémentaires.

Pour financer nos actions, nous vous proposons régulièrement soit un repas « barbecue », des harengs marinés ou des « Bredele » ...



Les enseignantes dans la cour de l'école
(photo B.Z.)

Notre association peut également accepter des dons déductibles des impôts sur le revenu. Nous vous remercions d'ailleurs, vous tous qui soutenez ces actions, de nous permettre de financer ces réalisations au Burkina Faso. Merci à vous sans qui nos moyens seraient beaucoup plus limités.

Belles fêtes de fin d'année à tous et que 2025 vous apporte beaucoup de paix et de joie !

Anne-Claire VOGEL et Michèle VOLTZ



Le nouveau réfectoire
(photo B.Z.)

Horizons Jeunes : un engagement durable pour la jeunesse de Brumath

Depuis de nombreuses années, l'association Horizons Jeunes s'investit activement auprès des jeunes de Brumath et de ses environs, dans le but de les accompagner vers un avenir de citoyens responsables, autonomes et épanouis. Ancrée à Brumath, l'association défend des valeurs de respect et d'ouverture, notamment à travers ses nombreuses activités éducatives et ludiques.

Les actions proposées par Horizons Jeunes couvrent plusieurs enjeux essentiels pour notre société : éducation à l'environnement et au développement durable, sensibilisation à l'image et aux médias, pratiques artistiques et loisirs divers. L'association ne s'arrête pas là, puisqu'elle propose également des activités spécifiques aux familles, renforçant ainsi les liens familiaux et intergénérationnels.

Des souvenirs inoubliables pour les jeunes cet été

Cet été, les jeunes ont eu l'occasion de vivre des expériences mémorables lors des camps à la Maison de l'Eau et de la Rivière à Frohmuhl, placés sous le signe de la nature. Loin des écrans, ces moments ont permis à chacun de se reconnecter à l'essentiel. L'accueil de loisirs a, quant à lui, réuni près de 200 jeunes autour d'activités variées : stages sportifs (tennis, escalade, basket), sorties en plein air (canoë, équitation, randonnée, VTT), sans oublier des temps d'autonomie et de liberté.



La grande nouveauté : un club de Robotique

Cette année, Horizons Jeunes innove avec la création d'un club de Robotique, en partenariat avec l'IUT de Haguenau et l'association Savoirs Vivants. Cette initiative vise à initier les jeunes à la programmation et à la robotique, ouvrant des perspectives dans le domaine des technologies.

Les familles au cœur de l'action

Horizons Jeunes propose également un programme riche à destination des familles, avec des événements à vivre

ensemble : sorties, veillées, animations, ainsi que des groupes de parole pour les parents. Le comité de parents est toujours ouvert à de nouveaux membres, alors si vous souhaitez participer, contactez Hélène Teslutchenko, référente famille (helene.teslutchenko@horizonsjeunes.fr).



Un jardin collaboratif pour tous

L'association gère également un jardin collaboratif et pédagogique, où petits et grands peuvent apprendre à jardiner ensemble. Des parcelles sont mises à disposition des familles pour cultiver des légumes, tout en participant à la vie du jardin. Si vous souhaitez vous impliquer dans cet espace de nature, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles ! Contactez Erwan Connan, responsable du jardin (erwan.connan@horizonsjeunes.fr).



Un fonds solidaire pour les familles en difficulté

Horizons Jeunes a également mis en place un fonds solidaire pour aider les familles en difficulté à financer les activités de leurs enfants. En 2024, ce fonds a déjà permis de soutenir 12 familles.

Pour plus d'informations, retrouvez toutes les modalités d'inscription sur notre site internet : www.horizonsjeunes.fr. Vous pouvez vous inscrire via le portail famille ou en version papier.

Pour l'équipe d'animation
Martin PFLUMIO



Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Niederschaeffolsheim, Kriegsheim, Batzendorf et Harthouse



374, c'est le nombre de dons pour les 3 collectes organisées à ce jour par l'Amicale des Donneurs de Sang et l'EFS. C'est 3 de moins qu'en 2023.

En année complète, nous avons 537 dons en 2021, 463 en 2022 et 481 en 2023 (y compris la collecte du mois de décembre).

Certes, ce n'est pas un mauvais chiffre, mais force est de constater un léger tassement du nombre de donateurs depuis la période COVID.

L'âge, la perte de motivation, les contraintes médicales, etc., peuvent être la cause de la désertion du public pour le don du sang.

Les jeunes, dont le nombre sans cesse croissant, n'ont pas encore le réflexe de donner régulièrement.

C'est pour cela que toute l'équipe de l'Amicale vous invite à motiver parents, enfants, amis et connaissances pour le DON DU SANG.

La collation offerte après les dons est certainement le moment le plus agréable de la soirée, aussi un moment précieux et très apprécié pour se retrouver entre copains ou faire de nouvelles connaissances.

D'avance, la Présidente Nathalie Wendling et toute l'équipe de l'Amicale de Niederschaeffolsheim, Kriegsheim, Batzendorf et Harthouse vous remercient pour votre générosité.

La Présidente
Nathalie WENDLING

DÉCOUVREZ LES SAVEURS DU TERROIR...



SARL Ferme Baehl

VENTE AU MAGASIN sur 200m²
5, rue du Gal-de-Gaulle
67170 KRIEGSHEIM - Tél. 03 88 51 14 97
www.ferme-baehl.com





**Fruits, légumes
et produits
issus du terroir**

**OUVERT 7 jours/7
en semaine NON-STOP
de 8h à 19h,
Le dimanche
de 10h à 12h**

**POMMES
1,10€ le kg**





Stoffel TOITURE

**COUVERTURE
ZINGUERIE
ETANCHÉITÉ**

**06 88 83 37 33
06 89 86 04 16**

67170 KRIEGSHEIM

stoffel.toiture@gmail.com




IMMOBILIÈRE de la Zorn

La recherche d'un toit commence par là !

POUR ACHETER

POUR VENDRE

POUR LOUER



CONTACTEZ NOUS AU

03 88 64 08 85

**3 place de la Liberté
67170 BRUMATH**

www.immozorn.com



électricité
Rémond

**TOUS TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ
TERTIAIRE ET INDUSTRIE
ÉCLAIRAGE PUBLIC / ILLUMINATION
RÉSEAUX DE COMMUNICATION
POSTE DE TRANSFORMATION**

7, route de Mittelhausen - 67170 WINGERSHEIM - Tél. 03 88 51 27 90
email : contacts@remond-elec.fr - www.remond-elec.fr



GARAGE M.C. AUTOS
REPARATION TOUTES MARQUES

1, rue du Général De Gaulle
67170 KRIEGSHEIM

06 23 90 51 83
03 88 51 82 43



D'SIGN TOITURE

Isolation • Couverture • Zinguerie

03 88 53 84 91

direction@dsigntoiture.com

10, rue de l'Artisanat 67350 Niedermodern



Calendrier des manifestations 2025

FÉVRIER

Dimanche 23 Loto Bingo
organisé par l'Association
du Centre Omnisports (ACOKR)

MARS

Samedi 8 Frühlingsfest
(Fête de la bière
du printemps)
organisée par l'Amicale
des Sapeurs-Pompiers



QR CODE pour l'accès à la billetterie de la fête

AVRIL

Dimanche 27 Marche printanière
organisée par l'Association
du Centre Omnisports (ACOKR)

MAI

Dimanche 24 Soirée dansante avec DJ
sur le thème des « années 80
à nos jours » organisée par
le Basket (ASCKR)

JUILLET

**Samedi 5 et
dimanche 6** Fête d'été
organisée par l'Amicale
des Sapeurs-Pompiers

AOÛT

Dimanche 24 Vide-greniers et Marché du
terroir organisés par l'Association
du Centre Omnisports (ACOKR)

Dimanche 31 Fête paroissiale
organisée par la Paroisse
de Kriegsheim

Au Printemps, Je fredonne

*Et je fredonne de petits airs
Le cœur léger la tête en l'air
Sur l'herbe folle qui frisonne
Ce refrain que j'affectionne
Au son sourd d'une rivière*

*Des clapotis sur galets clairs
Qui modulent de petits airs
Des roseaux se frictionnent
Et je fredonne*

*Et flânant au fil de mes vers
Caressés de rythmes divers
Je songe que nulle personne
Ne trouble rime qui sonne
Au son sourd d'une rivière
« Et je fredonne encore... »*

Rondeau original de Michel Receveur, Kriegsheim

Tous nos
remerciements
vont aux annonceurs
pour leur confiance
et leur fidélité.

Bonnes Fêtes de fin d'Année!

Les jeux olympiques à l'école « les Vergers »

